

Réunion GPIL 04/02/2025 | 12-14h

Présents : Hélène, Manon, Sébastien, Véronique, Dominique S., Dominique V., Isabel, Mickaël, Jef

Animateurs : Sébastien

Secrétaire : Mickael, Jef

1. Refacturation des livraisons Pronadis

Montant réclamé : 310.51 €

Suite à la liquidation de notre précédent grossiste Pronadis, nous avons reçu 2 courriers dont un RAR de la STEF (le transporteur qui livre l'épiceBrie). En application de la loi GAYSSOT, la STEF nous demande de régler 310,51 € pour des livraisons que Pronadis n'a pas payé.

MF a pris contact avec la STEF pour clarification et demander les justificatifs, et un délai pour voir avec notre assurance.

Jef a appelé le repreneur de Pronadis (Organic Alliance - Vitafrais) : il ne prend pas en charge les impayés.

Situation à clarifier : une association est-elle considérée comme un professionnel (entreprise) ?

Décisions :

Jef => demande à Monepi si d'autres épis sont concernés par la facturation du transport non réglé par Pronadis

Hélène => contacte la MAIF (assistance juridique ?)

M-F et Hélène se coordonnent => Ecrire un email et rappeler la STEF pour avoir une vraie facture correspondante aux 3 livraisons, après la réponse de la MAIF

2. Sécurité sociale de l'alimentation

Point d'avancement => Sébastien.

Nous étions nombreux au repas de lancement de la Caisse commune Alimentaire à Saverdun.

5 familles cotisantes ont été retenues pour l'épiceBrie (toutes déjà adhérentes).

Romain CLAPIER (coordinateur de la Caisse commune) a été contacté par la presse et il aimerait nous impliquer : OK pour recevoir des journalistes.

Il souhaite que nous nous rendions disponibles pour présenter la SSA aux épis (mouvement des épis)

Il nous demande si nous sommes d'accord pour accompagner des associations pour ouvrir des épiceries en Ariège et limitrophe

OK sur le principe, attention à la logistique. Nous l'avons déjà fait pour d'autres épis ariégeois (Dun, le Fossat, Castet d'Aleu)

Idéalement pour les temps de formation les associations se déplacent à Brie.

décisions :

Demander à Yu (notre trésorière) si elle est d'accord pour gérer les recharges, à défaut, Jef ou Mickaël (superadmins) peuvent aussi s'en occuper.

3. GPIL : Réunions et inventaires

réunions GPIL : fréquence, orga + Calendrier des inventaires - Qui peut s'en charger ?

GPIL

Fréquence : tous les mois car beaucoup de sujets à traiter actuellement

Qui s'en charge : Dominique S.

Penser à convier Yu CHEN pour le bilan 2024 / prévisionnel 2025 avant l'AG.

Inventaires

Faire un calendrier annuel :

Inventaire à prévoir tous les 2 mois : en semaine paire (car il n'y pas livraison grossiste), jours possibles : le lundi, mardi matin, mercredi, jeudi matin et vendredi . Il faut changer les jours pour que davantage d'adhérents puissent y participer .

Décision :

Qui s'en charge : Véronique

Elle sera le contact pour les inventaires.

Groupe produit

Les réunions ont lieu habituellement entre midi et 14h.

Afin de permettre à un maximum d'animateurs de participer, il faut proposer d'autres horaires :

Décision :

Manon demande à Guillaume de prendre en charge l'organisation des réunions du groupe produits

4. Aménagement

Aménagement (suite aux travaux)

Isabel se propose de reconstituer un groupe aménagement

Proposition de demander à la mairie de créer un sas avec boîte à clé pour les livraisons de sec

Les pour et contre : plus de contraintes de clés et donc d'horaires pour les collecteurs/producteurs de sec, potentiellement diminue le nombre de créneaux de réception

ne concerne pas le frais, demande une réorganisation, problème du coût des travaux.

Question du partage de la maison communale avec les autres associations du village (1er étage)

Bail ou convention : nécessité d'avoir une convention d' occupation entre l'association EPICEBRIE et la mairie.

Décisions :

Isabel relance le groupe aménagement

Pour le sas :

- lister les produits concernés et la fréquence des livraisons
- M-F demande des dates à Isabelle Peyrefitte pour recevoir une délégation du GPIL pour parler du projet de sas + boîte à clé et de l'élaboration d'un bail/convention.

5. adhésion au mvt des épis

Monepi est la structure en charge du développement et de la maintenance de la plateforme monepi.fr que nous utilisons tous les jours. Jusqu'à fin 2024, quelques bénévoles de Monepi ont aussi assuré l'animation du réseau des épis, l'accompagnement des nouveaux épis...

Avec 450 épis ouverts ou en construction en France, ce système a largement atteint ses limites, et la décision a été prise de créer une structure associative permettant à la fois d'accompagner les épis en création, et d'animer et de promouvoir le réseau des épis.

Voir leur site <https://mouvementdesepis.org/>

Décisions : ok pour adhérer
montant à fixer en fonction du bilan

6. adhésions adhérents

66 familles ont ré-adhéré en janvier 2025 et 2 sont nouvelles

Nécessité de mettre à jour la liste des adhérents

Véronique et Isabel proposent de téléphoner aux personnes n'ayant pas ré-adhéré

décision : préparer la liste des adhérents n'ayant pas renouvelé leur adhésion pour la prochaine réunion GPIL

6 Adhésion des producteurs

Faut-il demander aux producteurs d'adhérer (en soutien) à l'épiceBrie, ou leur demander de participer par un don libre ? la question fait débat

Sébastien prépare un email pour en discuter à la prochaine réunion GPIL

7. Curcuma

A propos du courrier du producteur de curcuma, qui demande une réponse.

La relation avec le producteur est délicate.

On a mis beaucoup de temps à vendre le curcuma en poudre et on a eu de la perte sur le curcuma frais.

décision : On arrête le produit pour l'instant
Rédaction d'un courrier, Jef l'envoie au producteur après validation des membres du GPIL